



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 26 FEVRIER 2016

Agriculture: le bio gagne du terrain

Les chiffres de l'agriculture biologique en 2015

Plus de **1,3 million** d'hectares
de cultures certifiées bio
(moins de 5% du territoire agricole)
+ 17,3% par rapport à 2014

28.725 fermes
+ 8,5% par rapport à 2014

+ de 100.000
emplois directs
équivalent
temps plein



La France est le **3^e** pays européen producteur
de bio derrière l'Espagne et l'Italie

Les engagements dans le secteur bio en 2015

+ de 2.250 agriculteurs
ont converti leur exploitation
800 fermes (moyenne de 75 ha/ferme)
500 élevages bovins allaitants
(soit plus de 25.000 vaches allaitantes)

Le marché du bio
5,5 milliards €

+ 10% par rapport à 2014

Les habitudes de consommation des Français

Au moins
1 fois/mois



11% Non bio

Source : Agence Bio (Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique)

INFOGRAPHIE CL

■ Anne-Marie Saivres,



la présidente du Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) de Châteaubernard (Photo archives CL), organise l'assemblée générale de l'association mercredi 2 mars à 16h30, à la salle Jean-Tardiff. Des membres du cabinet parisien Michel Ledoux et associés, spécialistes du droit, et Patrice Moehring, juriste spécialisé dans le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva), seront présents pour échanger avec le public. Contact au 05 45 81 20 91 ou 06 13 30 61 06.

Cognac

Le site d'enchères Agorastore remet le prix «Vendeur Or» à la Ville



Éric Rufin, responsable du service achats, ravi d'un prix qui récompense les actions menées en matière d'optimisation budgétaire.

Photo repro CL

Du maire Michel Gourinchas au directeur général des services Philippe Dominique, en passant par Éric Rufin, le responsable du service achats, c'est un motif de satisfaction et un petit plaisir dont on ne se prive pas. Surtout qu'en ces temps de disette, chaque euro compte. Et que cette distinction, bien qu'honorifique, met en exergue le souci de la municipalité de Cognac de s'inscrire dans une logique d'optimisation budgétaire et d'environnement durable par le biais de la revente de ses matériels réformés. La semaine dernière, elle s'est vu attribuer le titre de «Vendeur Or» pour l'année 2015 par Agorastore, une récompense décernée à vingt-trois autres collectivités dont Lyon, Reims ou Tours, sur les 1 100 adhérentes à ce site internet d'enchères citoyennes. Créé en 2005, il permet aux organismes publics et aux entreprises de vendre leur matériel d'occasion

dont elles n'ont plus l'usage. «*De récupérer ainsi de précieux euros*», souligne Philippe Dominique, soit 32 000 euros l'an dernier pour la Ville pour cinquante-sept articles vendus, de l'échelle à la balayeuse, en passant par une hydrogommeuse. Une activité rentable pour Cognac qui fait partie des toutes premières adhérentes à Agorastore et récolte ainsi près de 35 000€ en moyenne par an. Mais chronophage, «*raison pour laquelle on a décidé de procéder désormais par campagne de vente régulière afin qu'elle ne prenne pas le pas sur les missions principales du service achats non plus et le désorganise, ce qui était un peu le cas*», confie Philippe Dominique qui, cette activité bien rodée donc aujourd'hui, compte réaffecter à l'avenir une partie du produit de ces ventes aux enchères dans le renouvellement des matériels.

G. B.

La cuisine publique de Cognac épinglée à son tour

Comparées au Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique), gestionnaire de la cuisine centrale de la vallée de l'Antenne (lire CL du 4 février), les recommandations de la chambre régionale des comptes sont moindres mais elles dénotent là aussi d'un sérieux problème de gestion des comptes décidément au sein des structures publiques, même si de déficit il n'est pas question dans ce cas.

Le groupement d'intérêt public (GIP) cuisine publique de Cognac, constitué de la commune, du CCAS (centre communal d'action sociale) et du centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac (CHIPC), vient à son tour de se faire épingler par la chambre régionale des comptes. Non suivi des obligations du code des marchés publics, anomalies dans les comptes financiers avec des

bilans non équilibrés sur la période examinée (2011 à 2014), et autres manquements aux obligations juridiques auxquelles il est assujéti, le rapport pointe ainsi de nombreux dysfonctionnements de nature comptable et juridique dans la gestion du GIP, «sans que cela concerne des montants très importants», est-il toutefois spécifié.

Au bilan, la chambre livre neuf recommandations à mettre en œuvre pour un groupement au sein duquel «il reste un important travail à faire afin de fiabiliser les comptes, même si des améliorations sensibles ont été apportées dans sa gestion depuis sa création il y a 5 ans», souligne-t-elle.

Le GIP produit et livre plus de 480 000 repas par an auprès de la Ville (198 706 en 2014), le CCAS (39 677) et le centre hospitalier (243 957).



Après celle de Cherves-Richemont, l'unité de production de repas de Cognac est dans le viseur de la chambre régionale des comptes pour des anomalies de nature comptable et juridique.

Photo archives CL

La vie aux champs dans la galerie d'Auchan



Animaux nains, paille et fermière... l'univers de la ferme transporté dans la galerie marchande de Châteaubernard.

Photo CL

Poules et autres volatiles de la «Ferme Rikiki», lapins, truies noires ou roses, chèvres... une trentaine d'animaux, tous de races naines, ont offert hier après-midi un spectacle bucolique, dans la galerie marchande d'Auchan.

«Nous sommes invités ici pour quatre jours par Immochan, la filiale immobilière de l'enseigne», explique Laurianne Baudet, 30 ans, qui a tout vendu un beau jour de l'année 2014 pour acheter son exploitation agricole et vivre à plein-temps de son élevage en y ajoutant un volet pédagogique et ludique. Gros succès assuré, auprès des nombreux enfants en vacances de passage dans les allées de l'enseigne de la rue de l'Anisserie. Une exposition qui sent bon la campagne, au cœur d'un environnement urbain. Un paradis terrestre, un

ilot de paix posé au milieu des consommateurs pressés.

En juin 2014, Laurianne Baudet met en vente tout ce qu'elle possède, pour contrer le refus des banques de lui prêter de l'argent. Pour mettre sur pied son projet de ferme pédagogique et de centre d'équithérapie pour handicapés mentaux. Elle finit par avoir gain de cause, soutenu par sa famille et par Jean-Luc, son mari, aide-soignant en psychiatrie au centre Henri-Laborit de Poitiers, qui y consacre toutes ses économies.

Depuis, petits chevaux américains, walibis, alpagas et autres mammifères exotiques de petite taille, croissent et se multiplient dans la ferme d'Archigny, dans la Vienne. Le bonheur est dans le pré, avec balades en mini-attelages et animations diverses auprès des écoles ou des collectivités.

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Dulcinée VAUNAC, son épouse ; les familles VAUNAC, BRUAND et SANTI ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Claude VAUNAC,

survenu à l'âge de 66 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées lundi 29 février 2016, à 14 heures, en la chapelle des Templiers du bourg de Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

P^f Hervolt - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.



Ouvert en mai 2012 dans la zone de Montplaisir, le siège d'Ocealia intègre des espaces libres pour digérer le développement. PH. M.

Ocealia, le géant tranquille de la zone de Montplaisir

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

C'est un grand vaisseau de blocs imbriqués, blanc, orange et noir, posé dans la zone de Montplaisir à Cognac. Avec 110 salariés, le siège social du groupe Ocealia constitue un acteur économique de poids dans le paysage local. Il est né officiellement le 8 février du mariage entre Charentes Alliance et Corea. Ce géant agricole rayonne sur les deux Charentes, la Vienne et les Deux-Sèvres, avec des implications jusqu'en Dordogne, en Gironde et en Haute-Vienne.

Les dirigeants avaient heureusement vu grand en choisissant l'implantation à Cognac, en décembre 2010. Charentes Alliance venait de naître de la fusion entre la Coopérative agricole de la Charente et son homologue maritime Syntéane. Un an plus tard, elle absorbait Charente Coop, en difficulté financière. Un deuxième étage avait été ajouté sur les plans d'un bâtiment opérationnel depuis mai 2012, après deux années à « camper » dans des modules de type Algeco sur la zone de Montplaisir.

« Sobre et fonctionnel »

L'effectif était alors de 625 salariés, dont 102 à héberger au siège social. Mais il y avait un peu de marge. « Il nous reste encore 120 m² à aménager. On doit pouvoir loger les personnes qui viennent ici sur une partie de leur temps de travail », note le directeur général Thierry Lafaye. Il vante un cadre « sobre et fonctionnel, avec peu de fioritures, et un petit côté industriel, à l'image des murs en béton apparent ».

Ocealia dispose de deux parkings, l'un de 110 places sous ses fenêtres, l'autre derrière la caserne des pom-

piers. Le bâtiment, aux larges couloirs, multiplie les ouvertures sur l'extérieur. Les salariés ont accès à un espace pour déjeuner en interne mais ils peuvent aussi bénéficier de la cantine d'entreprises située près de la maison Martell en centre-ville.

« Nous avons près de 300 implantations. Un tel niveau d'éclatement, c'est un défi pour la communication »

L'union avec Corea n'a pas tout chamboulé. À la différence de la reprise de Charente Coop, qui était passée par un plan de sauvegarde de l'emploi avec un seul licenciement sec à la clé, les deux mariés

étaient en bonne santé, et il n'y a aucun départ. « Là où il pouvait y avoir des doublons, on a eu suffisamment d'opportunités pour offrir d'autres postes équivalents. L'objectif était que les salariés s'y retrouvent. Cela a aussi permis d'étoffer certains services », relève Thierry Lafaye.

Via un collège de 35 cadres issus des deux entités, le personnel a été impliqué dès l'été 2014 à la préparation de cette « fusion entre égaux », comme la résume Thierry Lafaye. Plus récent, plus grand, avec aussi un nom, Cognac, qui sonne à l'extérieur, le site charentais a été retenu comme siège social, mais les deux homologues de Corea restent en place.

800 salariés à la convention
En ajoutant les 35 salariés du site de Civray (86) et les 15 de La Mothe-

Saint-Héray (79), cela fait un total de 160 personnes sur les pôles administratifs, soit seulement 17% sur les 890 salariés permanents du groupe, sans compter les saisonniers, au moins 250 au moment de la collecte.

« Tous les autres sont sur le terrain où nous avons près de 300 implantations. L'un de nos challenges, aujourd'hui, est de réaliser la communication en interne, dans les deux sens. On doit rester efficace et réactif. Un tel niveau d'éclatement, c'est un défi pour la communication », souligne Thierry Lafaye.

Une convention, le 15 janvier à l'Espérance Carat, à L'Isle-d'Espagnac, a donné le ton. Seuls les salariés qui ne pouvaient quitter leur poste, notamment dans les jardineries, étaient exemptés. Ce jour-là, ce sont 800 salariés à qui la direction a exposé sa « vision » et ses ambitions.

EN CHIFFRES

700

En millions d'euros, le chiffre d'affaires du groupe Ocealia.

7 200

Le nombre d'adhérents actifs de la coopérative (6 500 céréaliers, 1 800 éleveurs et/ou 1 250 viticulteurs).

890

Le nombre de salariés au sein du groupe dont 635 pour la partie coopérative.



Le directeur général Thierry Lafaye dans le hall d'accueil. PH. M.



Il existe un espoir de faire classer le savoir-faire plutôt que les façades des maisons de cognac. A.L.

L'Unesco toujours en ligne de mire

QUEST-CHARENTE
Le syndicat de pays vise l'inscription au patrimoine immatériel

Il s'agissait certainement, mercredi soir, de l'une des dernières réunions. Le Pôle territorial Ouest-Charente Pays du cognac (PTOC) va probablement disparaître au profit de la création d'une agglomération qui a la même dimension géographique: Grand-Cognac, Châteauneuf, Grande-Champagne, Jarnac, voire Rouillac.

Pour autant, pas question d'abandonner les projets en cours. Notamment l'inscription du vi-

gnoble au patrimoine de l'Unesco. La candidature est portée par l'association Les Savoir-faire du cognac, structure créée récemment. Mercredi, le comité syndical a voté un budget de 6 000 euros pour continuer à bénéficier des conseils du cabinet MCC Héritage pour l'année 2016 (sur un total de 22 000 euros pris en charge par d'autres collectivités).

Les experts avaient déjà dissuadé de tenter la candidature pour le patrimoine matériel. Ils accompagneront le PTOC dans la suite de la procédure, pour le versant « patrimoine immatériel ». En la matière, la région du cognac peut revendiquer un savoir-faire unique au monde en matière de distillation et de la tonnellerie. Un stagiaire sera, par ailleurs, chargé de réali-

ser un inventaire des cabanes de vignes sur le secteur.

La Journée du patrimoine

Le budget pour l'année a également été voté à l'unanimité. Il prévoit notamment l'aménagement du fleuve Charente. Le but étant de faciliter la pratique du canoë et la mise à l'eau des embarcations. Un ponton flottant sera installé à Saint-Simeux (devant le Pub Gabarier), tandis que la cale d'embarquement de Saint-Simon sera renouvelée. Sur les 60 000 euros de travaux, le syndicat a voté une subvention de 25 000 euros.

La promotion du territoire, une des missions du syndicat sera assurée cette année le 19 juin, avec la Journée du patrimoine du pays.

Jonathan Guérin

CHÂTEAUBERNARD

Le Castel a sa page Facebook



Le Castel dispose d'une entrée sur Internet via le site de la Ville depuis septembre. La municipalité a activé en février un compte Facebook (lecastel.chateaubernard). Dominique Petit y poste des photos, vidéos, informations d'avant, pendant et après chaque spectacle. PHOTOS B.